ARRETE MUNICIPAL PERMANENT PORTANT SUR LA NUMEROTATION DE VOIRIE

N° 23-177

Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE,

- Vu le Code Général des Collectivités Locales, et notamment son article L 2213-28;
- Vu l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière ;
- Vu l'état des lieux de la propriété cadastrée BO 18 ;

CONSIDERANT

que le numérotage des bâtis constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire.

ARRETE

ARTICLE 1: Il est prescrit la numérotation suivante sur la Rue de la Libération :

• N° cadastre : BO 18 N° de voie : 97 Terrain à bâtir.

ARTICLE 2: Le numérotage sera exécuté par l'apposition sur la façade du bâtiment ou du mur de clôture une plaque en acier émaillé indiquant ce numéro. Le numéro doit toujours rester facilement accessible à la vue. Nul ne peut à quelque titre que ce soit, mettre d'obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

ARTICLE 3: En cas de changement de numérotage, les frais de renouvellement du numéro sont à la charge de la commune.

ARTICLE 4: Les frais d'entretien et de réfection du numérotage sont à la charge des propriétaires.

ARTICLE 5: Aucun numérotage n'est admis autre que celui prévu au présent règlement. Aucun changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

ARTICLE 6: Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

ARTICLE 7: Madame le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Directrice des Services Techniques, les Agents de la Police Intercommunale, le Gardechampêtre, l'Agent de Surveillance de la Voie Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera remise à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie;
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers ;
- Monsieur le Président de la CCST Police Intercommunale ;
- Le propriétaire de la parcelle cadastrée BO 18;
- Les différents gestionnaires de réseaux et services publics ;
- Les services du cadastre.

A Delle, le 05 juillet 2023.

Sandrine JANIAUD LARCHER
Maire de Delle

Mis en ligne sur le site internet de la commune le 17/07/2023. par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE.